



## **Recrutement d'un Conseiller en formation (emploi de cadre A)**

### **Missions :**

Le Conseiller en Formation aura la responsabilité de la couverture territoriale du département de la Haute Corse et assurera dans cet espace géographique la fonction de conseiller en formation, aussi bien pour le Service Commun de la Formation Continue Universitaire (SCFC) que pour le Centre de Formation d'Apprentis Universitaire (CFA UNIV).

A cet effet, ce conseiller en formation assumera les missions suivantes :

1. L'identification et l'analyse des besoins en matière de formations diplômantes et/ou qualifiantes émanant des structures entrepreneuriales caractéristiques du tissu socio-économique local ;
2. L'analyse de l'adéquation des dispositifs existants avec les besoins recensés, de manière à proposer des dispositifs de formation continue et d'apprentissage adaptés à partir de cette analyse, en relation avec les équipes pédagogiques ainsi que les partenaires publics et privés concernés ;
3. Suivi de la mise en œuvre des dispositifs de formation avec les structures d'activité partenaires.

Les domaines précités sont fonctionnellement détaillés ci-dessous afin de répondre aux attentes spécifiques du CFA UNIV et du SCFC Universitaire.

### **Fonctions :**

Le conseiller en formation devra :

- connaître et assimiler précisément la carte des formations professionnalisantes universitaires ;
- assurer une veille sur les réglementations, démarches, méthodes et outils propres aux formations en alternance (notamment contrat d'apprentissage et de professionnalisation) ;
- analyser un besoin de formation exprimé (expliciter la demande, recueillir et appréhender les besoins attendus de compétences, formuler des hypothèses concrètes de réponse tenant compte des ressources et des contraintes conjointes du partenaire et du centre de formation) ;
- élaborer des éléments de réponse de formation sur mesure (analyse du cahier des charges de la demande, définition de l'organisation du dispositif de formation associant les acteurs concernés, vérification de la faisabilité du projet en produisant la proposition technique et financière et en s'assurant de sa conformité juridique) ;
- assurer une veille sur le marché de la formation (suivre, analyser et interpréter les tendances au niveau des territoires et par branche professionnelle) ;
- contribuer à l'élaboration, la planification et la conduite de la politique de communication du CFA UNIV et du SCFC ;
- élaborer une stratégie de sécurisation et de fidélisation de la collecte de la taxe d'apprentissage auprès des partenaires concernés ;
- développer et entretenir des partenariats (participer à différentes instances de travail auprès des partenaires public et privés) ;
- contribuer à l'élaboration, l'évaluation et l'ajustement des plans de développement du CFA UNIV et du SCFC (proposer des axes de développement et d'amélioration du fonctionnement interne des deux structures) ;
- s'assurer de l'évaluation, du suivi et de l'amélioration des relations avec les partenaires concernés (s'assurer du respect des engagements contractualisés à l'externe).

- contribuer à l'élaboration et au suivi du budget du CFA UNIV et du SCFC (participer à la conception et à l'analyse des indicateurs de tableaux de bord, contribuer à la définition d'une politique tarifaire liée aux formations suivies dans le cadre de contrats de professionnalisation) ;
- contribuer au développement des dispositifs de formation (impulser des projets de dispositifs innovants en fonction de l'évolution des besoins, évaluer la faisabilité, la pertinence et l'opportunité des dispositifs innovants) ;
- contribuer à la détermination d'une politique qualité du suivi pédagogique des étudiants-alternants (définition d'une norme de tutorat pédagogique, conception spécifique de la formation des maîtres d'apprentissage) ;
- contribuer à l'animation des équipes administratives et pédagogiques, notamment, planifier et réguler le suivi des actions pédagogiques et administratives liées au dispositif spécifique de l'alternance, piloter l'accueil et l'intégration des étudiants-alternants dans les différents cursus de formation proposés, superviser le système d'information à l'attention des étudiants-alternants, veiller au respect des critères et des procédures d'entrée en formation, collecter et mutualiser les informations relatives aux étudiants-alternants ;

### **Compétences :**

Le conseiller en formation maîtrisera un éventail de compétences relatives aux domaines conjugués de l'ingénierie de formation, et de la Gestion des Ressources Humaines, notamment :

- ✓ l'ingénierie de la formation (juridique, financière, pédagogique) ;
- ✓ la fonction de prospection et de recensement du besoin socio-économique de formation, ainsi que la représentation extérieure ;
- ✓ le conseil à l'interne ;
- ✓ la conduite d'actions et de dispositifs.

A cet effet, il devra :

- connaître la réglementation de la formation ;
- présenter une expérience substantielle en matière de financement de la formation : financeurs publics, financeurs privés (OPCA notamment) ;
- maîtriser l'analyse stratégique et la communication avec les partenaires publics, privés et institutionnels du CFA UNIV et du SCFC Universitaire.
- connaître la réglementation des diplômes, certifications et VAE ;
- présenter des acquis en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique ;
- maîtriser les différents types de dispositifs (individualisation, alternance, modularisation, formations ouvertes à distance) et les référentiels (emploi, formation, certification) ;
- connaître l'organisation des branches professionnelles et des territoires ;
- maîtriser le calcul des coûts, tarifs et prix des formations ;
- communiquer auprès des partenaires publics et privés sur les prestations offertes par le CFA UNIV et le SCFC Universitaire ;
- établir les modalités de conventionnement entre le CFA UNIV, le SCFC Universitaire et les partenaires publics et privés ;
- maîtriser les techniques de conduite de réunion et de prise de parole en public ;
- posséder une expérience dans les techniques d'évaluation des compétences et d'élaboration d'un plan de formation ;
- appréhender une veille stratégique en matière d'innovation des pratiques pédagogiques adaptées aux formations en alternance et continue.

### **Formation :**

*Diplôme minimal exigé:* Bac +3 dans le domaine des sciences de l'éducation, de la gestion des ressources humaines, du droit, de la gestion.

Des compétences avérées en stratégie des organisations, management des ressources humaines, droit de la formation, gestion financière, ainsi qu'une expérience professionnelle substantielle dans le milieu des acteurs de la formation continue ou de l'apprentissage sont vivement souhaitées.

La maîtrise des outils informatiques et de communication est exigée.

### **Emploi type de référence : Conseiller en formation Continue de l'Education Nationale**

**Contrat de travail :** Contrat à Durée Déterminée d'un an éventuellement renouvelable.

Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention du Président de l'Université de Corse **avant le 7 septembre 2009**

Université de Corse

DRH

20 250 Corte

Ou par mail : [riolacci@univ-corse.fr](mailto:riolacci@univ-corse.fr) ; [storai@univ-corse.fr](mailto:storai@univ-corse.fr); [barbieri@univ-corse.fr](mailto:barbieri@univ-corse.fr)